soing ; Damey, à Hondschoote ; Desort, à Hellemmes ; Caron, à Bossenghem ; Delsenne, à Mouchin ; Dascotte, au Cateau ; Robert, à Maurois ; Gaillard, à Gouzeaucourt ; Dérieu, à Fretin ; Parent, à Paillencourt ; Meumer, à Glageon.

Département du Pas-de-Calais.

Chefs cantonniers : MM. Gavel, à Marquise ; Blary, à Bomy.

Cantonniers : MM. Lozinguez, à Cléty ; Delannoy, à Courcelles-le-Comte ; Ratlain, à Neuville-Saint-Vaast ; Montreuil, à Richebourg-l'Avoué ; Cordonnier, à Ham-en-Artois ; Martin, à Estrée-Cauchy.

Ex-cantonniers : MM. Lemaire, à Remilly-Wergulin ; Hedin, à Humières ; Lesot, à Tangry ; Pauquembergue, à Buire-le-Sec ; Lairgogne, à Frencq ; Dumoulin, à Elnes ; Ducrocq, à Beaumerie-Saint-Martin ; Lemaître, à Boiry-Sainte-Rictrude.

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Avesnes-le-Sec. — Nous apprenons avec un vif regret la mort, dans sa soixante-deuxième année, de M. André Bury, ancien brasseur, ancien maire, officier du Mérite agricole, survenue après une courte maladie. M. André Bury fut adjoint au maire d'Avesnes-le-Sec pendant une vingtaine d'années et conseiller municipal depuis plus longtemps encore. Il appartenait au parti républicain radical depuis sa fondation et était délégué pour le canton de Bouchain.

Très dévoué il assistait régulièrement aux réunions du comité et était d'excellent conseil. Dans sa commune il était très serviable et ne ménageait pas les démarches en faveur de ses concitoyens qui avaient pour lui la plus vive sympathie.

La mort de M. André Bury est une perte sensible pour le parti républicain auquel il appartenait depuis quarante ans.

Elle sera douloureusement ressentie par tous nos amis et par la population d'Avesnes-le-Sec.

Ses funérailles ont eu lieu hier samedi, au milieu d'une affluence considérable.

Nous présentons à Mme André Bury et à la famille nos sincères condoléances.

14 Juillet 1913 — 14 Juillet 1913

FÊTE NATIONALE

POUR VOS AFFICHES

et autres Imprimés

ADRESSEZ-VOUS A

l'Imprimerie Commerciale

DU

PROGRÈS DU NORD

27, Rue de Béthune, 27

LILLE

Travail soigné - Livraison rapide

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 5 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 5 heures.

Musée Houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 5 heures.

Cours municipal d'arboriculture. — A 2 heures, au Palais-Rameau, par M. Bédème, jardinier-chef.

Fédération des Amicales Laïques. — Excursion à Compiègne et Pierrefonds. Départ du train rapide spécial, à 5 heures 50 du matin.

Concours de roses au Palais-Rameau. — A 11 heures 1/2, organisé par la Société d'Horticulture du Nord. A 4 heures, distribution des récompenses. Concert par la musique des Amis-Réunis de Wasquehal.

Groupement des sous-officiers de réserve. — A 10 heures 1/2, au café de l'Elysée, 65, boulevard de la Liberté, assemblée générale.

Anciens militaires du train. — Fête annuelle. — A 1 heure 1/2, banquet à l'Hôtel Bellevue, 7, rue de l'Hôpital-Militaire.

Anciens du 1er de ligne. — Fête de Solférino. — A 1 heure, banquet au Rempouseau.

Concert populaire. — De 4 à 7 heures du soir, boulevard des Ecoles, par la Lyre Amicale de Canteleu et la fanfare de Moulins-Lille.

Fête d'Été des Anciens Bleuets. — A 3 heures et demie, dans le jardin des Acacias, rue du Faubourg-de-Roubaix.

Omnia-Palace. — A 3 h. 1/2 et à 8 heures.

Concours hippique. — Hippodrome du Bois de la Deûle. A 10 heures du matin, Prix du Début (gentlemen). A 2 heures, Prix Vauban (officiers) ; Prix de la Ville de Lille (gentlemen).

Jeu de balle. — A 2 heures, boulevard des Ecoles, entre Lens et Lille.

Jardins du Genêt-d'Or à Lambersart. — A 4 heures, fête de bienfaisance. Kermesse flamande, concert, fête aéroplastique. Illuminations. Bal.

Amicales Arago et Buffon. — Concours de bal organisé au profit des enfants pauvres, de 10 h. du matin à 4 heures du soir, dans divers établissements de Moulins-Lille.

Colombophilie. — A 9 heures 30, à l'Hôtel Delcourt, rue de Tournai, distribution solennelle des récompenses.

Cogs. — A 4 heures, concours chez M. Delaporte, 1, rue du Faubourg-des-Postes.

Grand café Belle-Vue. — Orchestre symphonique.

Café de la Paix. — Orchestre symphonique.

Grave accident

Un charretier écrasé par son camion

Un camionneur, Edouard Genevrier, 48 ans, au service de M. Boeria, industriel, boulevard de la Liberté, 157, sortait hier soir vers huit heures un quart de la gare de la grande vitesse, lorsqu'en voulant monter sur son camion il glissa et tomba si malheureusement qu'une des roues de son lourd véhicule lui passa sur la tête et lui décolla presque complètement le cuir chevelu.

Le malheureux fut transporté dans une pharmacie voisine où un docteur fut mandé d'urgence.

Le praticien, en plus de lésions internes, constata des lésions cérébrales et l'écrasement de deux doigts de la main droite.

Le blessé a été conduit en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur où son état a été jugé très grave, sinon désespéré.

Concours hippique

à l'Hippodrome du Bois de la Deûle

C'est hier après-midi qu'a commencé, à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, le concours hippique. En raison du temps menaçant et d'un froid assez vif, le nombre des spectateurs était assez restreint.

Parmi l'assistance on remarquait M. le général Lebas ; Bertin, maire de Douai ; Macchi, conseil d'Italie ; Laurenge, Blaauld, adjoints au maire ; Ovigneur, conseiller municipal, de nombreux officiers des divers corps de la garnison, ainsi que les organisateurs de la réunion : MM. Auguste Poullier, président ; Albert Van de Wèghe, vice-président ; Alfred Descamps, président de la Société des Courses de Lille, président du jury ; M. Edmond Tersynck, président d'honneur du Club Hippique de Roubaix ; Edouard Rasson, président du Club Hippique de Roubaix ; Charles Bertin, de la Société des Sports de Douai ; A. Pollet-Tersynck, du Club Hippique de Roubaix ; Jacques De Vienne, de la Société des Sports de Valenciennes ; Jaques Laplat, de la Société du Manège de Tourcoing, membres du jury ; MM. Lucien Delesalle, Jacques Delesalle, Maurice Desmazières, Louis Dubois, Maurice Hugot, Henry Lepée, Maurice Pollet, Paul Wattine, Emile Wallaert, Etienne Bernard, Jean Delesalle, Edouard Drieux, Jean Fauchille, André Saint-Léger, Maurice Schoutieten, Alexis Thiriez, André Wallaert, Ernest Wargny, commissaires.

Les diverses épreuves figurant au programme furent fort intéressantes et les officiers se montrèrent, aux dires des experts en la matière, d'une classe supérieure aux gentlemen. Il y eut quelques chutes, mais aucun accident grave. Les obstacles à franchir étaient au nombre de quinze environ.

Voici les résultats :

Prix des Dames (gentlemen). — 26 inscrits. — Course pour chevaux de tout âge et de toute espèce, montés par des personnes qualifiées gentlemen (habit rouge et tenue d'équipage).

1er prix, 400 francs, Gras Hopper, à M. le comte Ed. Havrincourt et J. Lebon, monté par M. J. Lebon, 1 m. 51" 4/5.

2e prix, 300 fr., Selton, à J. Delesalle, monté par le propriétaire, 1 m. 52" 1/5. Surcharge N° 1 (10-10).

3e prix, 200 fr., Darmorlshapper, à M. A. Ducornet, monté par M. J. Lebon, 2 m 09".

4e prix, 100 fr. Aiglon, à M. André Cabour, monté par le propriétaire, 1 m. 55". Surcharge N° 2 (10-10-30).

5e prix, 100 fr., Fiamelta, à MM. Lefebvre et Tacquet, monté par M. Dehaussy, 1 m. 48" 4/5. Surcharge N° 1 (10-10).

Piota de rubans : Diavolo, à M. J. Behaghel et A. Cabour, monté par Cabour ; Eperon, à M. Desmazières, monté par le propriétaire ; Coq de Roche, à MM. P. Verley et J. Delesalle, monté par M. Delesalle.

Prix de le Société Hippique (Officiers), pour chevaux d'officiers inscrits comme tels depuis six mois au moins sur les contrôles de l'armée, et appartenant à des officiers des 1er, 2e, 3e et 6e corps d'armée, montés par des officiers français en activité de service, en uniforme. — Douze obstacles environ et la rivière.

1er prix, objet d'art, valeur 200 fr. ; 2e, objet d'art, valeur 100 fr. ; 3e, objet d'art, valeur 100 fr. ; 4e, 5e et 6e, objets d'art, valeur 50 fr. — 33 inscrits.

1er prix, Clara, à M. Ricquier, vétérinaire au 4e cuirassiers, monté par M. Dehaussy, lieutenant au même régiment, 1 m. 31" 1/5.

2e prix, Othello, à M. Evain, commandant au 5e dragons, monté par M. Lamardrière, lieutenant au même régiment, 1 m. 34".

3e prix, Allons-y, monté par son propriétaire, M. de Martimprez, lieutenant au 9e dragons, 1 m. 41" 2/5.

4e prix, Allons-y, à M. Augier, capitaine au 3e génie, monté par M. Derain, lieutenant au 6e chasseurs.

5e prix, Vigilante, à M. Lafon, vétérinaire au 9e dragons, monté par M. de Chefontaine, lieutenant au même régiment.

6e prix, Judge Remp, monté par son propriétaire, M. Fustier, lieutenant au 6e chasseurs.

Piole de rubans : La Puce, à M. Daroque, monté par M. Lalerrade, lieutenant au 5e d'artillerie ; Chanterelle, à M. de Palma, chef d'escadron au 9e dragons, monté par M. de Martimprez, lieutenant au même régiment ; Coquelicot, à M. Deysine, du 15e d'artillerie, monté par M. Goullierd, capitaine au 27e d'artillerie ; Energie, à M. Rilleng, colonel au 4e cuirassiers, monté par M. Dehenry, lieutenant au même régiment ; Abranitès, à M. Bathias, médecin-major au 28e dragons, monté par M. le lieutenant de Poret, du même régiment.

***

La seconde journée

Aujourd'hui, à 10 heures du matin, Prix du Début ; à 2 heures, Prix Vauban, pour officiers, et Prix de la Ville.

SAVON des PRINCES du CONGO

Méfiez-vous des imitations. — Victor VAISSIER

UN JOLI COUPLE

Une varoutenne, Pauline Dureux, 20 ans, demeurant rue Lafontaine, 29, au lieu de se rendre à l'atelier, était allée se promener du côté de la place Saint-Martin, où elle rencontra deux jeunes filles qui se rendaient au travail.

Elle engagea la conversation avec elles, et après un brin de causette, les invita à passer la journée en sa compagnie.

Les jeunes ouvrières, Robertine Derenne, 15 ans, et Raymonde Thibaut, 17 ans, acceptèrent avec joie la proposition, et les trois femmes se rendirent, vers onze heures, dans un estaminet de la rue Saint-Gabriel, où déjeunait un certain Eugène Plague, 54 ans, jardinier, demeurant rue des Guinguettes, 16.

Ce dernier était depuis longtemps déjà l'ami de Pauline Dureux, mais celle-ci, sans la moindre jalousie, et dans un but intéressé, avait l'habitude, paraît-il, de lui procurer de jeunes femmes.

Bref, les deux ouvrières furent présentées au jardinier, et la journée se passa en libations, tant et si bien que vers le soir les jeunes filles étaient complètement ivres. L'homme les emmena alors chez lui, dans l'espoir de les violenter. Robertine Derenne subit les derniers outrages ; quant à sa compagne, elle put éviter le triste sort que lui réservait l'ignoble satyre.

Pagne a été arrêté, ainsi que Pauline Dureux. Tous deux ont été déférés au parquet.

CONCERT MILITAIRE

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche 22 juin, de 4 à 5 heures, au square Ruault, par le Fanfare du 16e Bataillon de Chasseurs à pied :

1. Le Forêt, défilé (Mougeot). — 2. Mélanie, polka (Eug. Carbonnel). — 3. Le Petit Duc, fantaisie (Lecocq). — 4. Vers l'Eal, défilé (Veys). — 5. Valse des Fiancés (Mougeot). — 6. L'Adjudant Major, défilé (Veys). — 7. Les Vitriers (Blémant).

SUCREZ VOS FRAISES AVEC

LE SUCRE BÉGHIN

co.168

L'ESQUIRE DU FAUX CAPITAINE

Rousselot a déjà subi une condamnation à La Rochelle

Rousselot, l'audacieux escroc arrêté ces jours derniers est un cheval de retour si voici ce que publie à son sujet un de nos confrères de Paris :

« Le faux capitaine du génie Rousselot, arrêté à Lille, pour tentative d'escroquerie au cautionnement, ainsi que la « Matin » l'a relaté, avait eu déjà, à La Rochelle, où il exerçait, comme on le sait, la profession d'architecte, maille à partir avec la police.

« Secrétaire général d'une importante société de préparation militaire, il se servit de ce titre pour organiser des voyages à prix réduits entre La Rochelle et Paris, fabriquant des permis qu'il revêtait de faux cachets et de fausses signatures. Le tribunal correctionnel le condamna pour cet exploit à 1.000 francs d'amende.

« Au cours des débats, on apprit également qu'il avait distribué aux élèves de la société de faux brevets d'aptitude militaire et qu'il se targuait de faire obtenir à ses amis des avancements de grade et des décorations.

« Il réussit à se faire nommer conseil de Panama et, comme tel, parada en uniforme chamarré aux cérémonies officielles. »

Rousselot, ainsi qu'on peut s'en rendre compte, aurait été digne de figurer dans la troupe de Velenal et Cie. Et il doit rire aujourd'hui de toutes les attentions dont il fut l'objet de la part de M. le commissaire divisionnaire de le brigade mobile. Ne lui avait-il pas fait jurer, en effet, de ne pas divulguer son nom !

Ceintures enveloppantes

Toutes tailles depuis 15 fr., sans pattes, ni boucles, moulant le corps sans aucune gêne. En vente chez Mlles Assignion, bandagistes des principales maisons de santé de la région, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Personnel entièrement féminin. On se rend à domicile. Téléphone 26.35.

COLONIES DE VACANCES

La Feuille d'Elsin

La direction de l'Omnia Pathé organise pour jeudi prochain 26 juin, à 3 heures et demie du soir, une superbe représentation cinématographique au profit de l'Œuvre des Colonies de Vacances. Prix ordinaire des places ; il en sera pas fait de quête.

La location est ouverte aux bureaux de l'Omnia.

LES PROCESSIONS

Le jugement — Quelques attendus

M. Merchier, juge de paix, a rendu hier matin son jugement, concernant les poursuites intentées à l'abbé Houcke, vicaire d'Hellemmes, et Dauchy, curé de l'église Ste-Catherine, inculpés d'avoir contrevenu à l'arrêté municipal sur les processions. Les deux prêtres ont été acquittés.

Voici quelques attendus de ce jugement :

« Attendu que suivant certains auteurs, c'est dans le Rituel Romain qu'il faudrait chercher les éléments constitutifs des processions, que dès lors la procession liturgique en reconnaîtrait aux signes suivants : 1° Une marche ordonnée du clergé et du peuple ; 2° La croix solennellement portée en tête du cortège ; 3° le clergé revêtu de ses ornements sacerdotaux ; 4° les chants et les prières des prêtres et des fidèles,

« Considérant que d'autre part il résulte de la jurisprudence que c'est l'assistance des membres du clergé qui transforme en procession proprement dite toute agglomération d'individus circulant sur la voie publique dans un but religieux, chantant ou priant à haute voix ;

« Considérant que les circonstances de la cause et les constatations du procès-verbal n'ont nullement établi qu'il y ait eu sur la voie publique chants religieux ou prières à haute voix, qu'il y a eu en l'espèce manifestation religieuse avortée, dont le peu d'importance ne permet pas d'établir les caractères propres à la procession et caractéristiques de cette dernière ; que dès lors le fait reproché ou prévenu d'avoir dirigé une procession est insuffisamment établi, que la poursuite exercée se trouve sans fondement suffisant, les manifestations religieuses n'étant nullement visées par l'arrêté du 9 juin 1900.

« Par ces motifs, le tribunal, considérant que c'est à tort que le commencement de cortège dont il s'agit, a été qualifié procession, que dès lors l'arrêté du 9 juin n'est pas applicable en l'espèce, qu'il n'y a pas lieu, en tout état de cause, d'appliquer au prévenu aucune pénalité, renvoie le prévenu des fins de la plainte sans peine ni dépens ».

M. Merchier a eu également à connaître, au cours de cette audience, d'une autre contravention relevée le 25 mai à l'encontre de M. Paul Six, coupable d'infraction à l'arrêté municipal sur les processions.

Me Bataille qui se présentait pour le prévenu, a reconnu la matérialité des faits reprochés à son client, mais il dépose des conclusions tendant à : 1° déclarer temporaire et par suite inapplicable l'arrêté du 9 juin à raison des circonstances exceptionnelles qui existaient lorsqu'il a été rendu ;

2° Déclarer le dit arrêté inapplicable pour défaut de publicité et d'affichage.

Bien que M. Lefebvre, occupant le siège du ministère public, lui ait fait remarquer que le prédécesseur de M. Six avait été avisé par lettre de l'arrêté pris par le maire concernant les processions, Me Bataille n'en persista pas moins à affirmer que les conditions de publicité exigées par la loi n'avaient pas été remplies.

Jugement à quinzaine.

Pourquoi le BONAL a pris si vite une grande extension ? Tout simplement parce que cet apéritif est d'une qualité supérieure.

SOUS LES ROUES D'UNE AUTO

Hier, vers deux heures de l'après-midi, M. Albert Rose, 25 ans, graveur, demeurant 48 bis, rue d'Esquermes, passait à bicyclette à l'angle de la rue Léon-Gambetta et de la place de la République, lorsqu'il fut renversé par l'automobile de M. Crépy, industriel, place aux Bleuets.

Les roues du véhicule lui passèrent sur les deux jambes, mais M. Rose se releva sans le moindre égratignure, à la grande stupéfaction des témoins de l'accident.

Quant à sa machine, elle est hors d'usage.

VOLEUR DE BICYCLETTE

Un garçon boucher, Albert Guerbau, 19 ans, au service de M. Vermeulen, 94, rue Jeanne-d'Arc, constatait, il y a deux jours, la disparition de sa bicyclette qu'il avait déposée devant la porte de son patron.

Le voleur, Amédée Prevot, 17 ans, sans domicile fixe, a été arrêté hier, par des agents de la sûreté.

Conduit au poste, il déclara qu'il avait commis le vol afin de se procurer de l'argent. Il a été écroué.

ON RIGOLAME

On nous écrit :

« M. le Directeur de l'Enseignement primaire du Nord serait bien aimable de donner à la Commission chargée d'examiner à Lille les candidats aux Brevets, les instructions nécessaires pour que les listes des aspirants admissibles ou admis auxdits examens soient — comme ailleurs — affichées régulièrement et au moins pendant 24 heures.

« De cette façon, les parents intéressés pourront contrôler eux-mêmes le résultat officiel des examens, ce qu'ils n'ont pu faire à la session qui s'est terminée aujourd'hui.

» Un groupe de pères de famille. »

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

Voici la liste des lauréats des cours de mandoline (professeur Mme E. Cellard) :

Cours supérieur : 2e division : 2e prix à l'unanimité, Mlle Yvonne Barrentele ; 2e prix, Mlle Eva Roisin.

Cours préparatoire : 2e mention à l'unanimité, Mlle Victoria Fonteyne ; 2e mention, Mlle Juliette Coudoux.

Cours élémentaire : 1re mention, à l'unanimité, avec félicitations du jury, Mlle Yvonne Hacquet ; 1res mentions, Mlles F. Trionen, E. Rasseneur, L. Vincent ; 2es mentions, Mlles H. Dreyfus, M. Coleu, B. Bourgeois.

CONCOURS DE ROSES AU PALAIS-RAMEAU

Nous rappelons que la distribution des prix de la Société d'Horticulture aura lieu aujourd'hui dimanche, à quatre heures du soir, au Palais-Rameau, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Nord et de M. le Maire de Lille.

La musique des Amis Réunis de Wazemmes, qui prêtera son concours gracieux à cette cérémonie, donnera à l'issue de cette séance un concert où elle exécutera les morceaux suivants : Pourquoi Pas, allegro (Flament) ; Myriam, fantaisie (Gaudefroy) ; Le Lac des Fées, ouverture (Auber) ; Vertige, valse-concert ; Marche Guerrière (Richart).

Pour augmenter l'attrait de cette cérémonie un concours de roses et fleurs de saison sera organisé. L'entrée de cette exposition sera absolument gratuite pour tous à partir de onze heures et demie du matin.

UN VOYAGE INTERROMPU

Georges Amblard, 14 ans, dont les parents habitent Roncq, quittait hier cette ville avec l'intention de faire un long voyage. Il n'alla pas loin, et comme son départ avait été signalé, M. Piéru, commissaire de police, s'empressa d'aller le recevoir à midi et demi, à l'arrivée du train sur lequel il s'était embarqué. Vers cinq heures du soir, après avoir été sévèrement admonesté et après avoir rendu les vingt-cinq francs qu'il avait dérobés, Georges Amblard a été remis à ses parents.

Il suffit qu'un objet en orfèvrerie argentée ou en cuivre artistique porte la marque MIELE pour qu'il soit apprécié. A Lille, 25, Grande-Place.

QUERELLE DE MÉNAGE

Désiré Delesalle, 30 ans, exerçant la profession de débardeur, abandonnait récemment sa femme et ses enfants pour aller travailler dans la région de Valenciennes. Il les laissait en partant, dans le dénuement le plus complet.

Justement mécontente, Mme Delesalle fit rechercher son adresse et procéder à une saisie-arrêt sur son salaire. Ce procédé ne fut pas pour satisfaire l'épouse, et furieux, il s'en vint vendredi soir, au n° 27 de la rue Lallemand, où habite sa femme, afin de lui faire connaître toute la vigueur de ses biceps. Il frappa avec une telle violence que son épouse a dû s'aliter et devra se reposer pendant une huitaine de jours. Quant au débardeur, il a été conduit à la maison d'arrêt.

PORTO "SANZ"

CHAMBRE SYNDICALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LILLE

La distribution des récompenses aux élèves des cours d'apprentissage de la Chambre Syndicale a eu lieu mardi dernier, à 6 heures, au siège de la Chambre, rue Denis-Godefroy, sous la présidence de M. Delepoulle, président du conseil d'administration des cours.

MM. Lepez, président ; Druez, vice-président ; Rousé, secrétaire général ; Béghin et Haussy, membres du Conseil de la Chambre Syndicale ; Legrand-Herman, président, et Tellier, secrétaire de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Peinture ; Biarez, Couvreur, Desbonnet, Van Belleghem, membres des diverses commissions corporatives, et un certain nombre de membres des Chambres Syndicales d'Entrepreneurs, assistaient à cette cérémonie toute familiale.

Après une allocution de M. Delepoulle, très vivement et très justement applaudie, les récompenses accordées pour l'année scolaire qui a pris fin au 15 juin ont été remises aux jeunes illustres d'après le classement suivant :

Gaz : Raoul Descamps, Charles Vandaele, Noël Azelart, Georges Vermesch, Richard Vanmulen, Egalité Verdière.

Menuiserie : Henri Leroy, Arthur Desbonnets, François De Rycke, Adolphe Michaux, Waffeux.

Peinture : Fernand Leysens, Maurice De Vlaeminck, Ernest Dejoncke, Georges Gévaert, Edmond Mandull, Jules Lambert, Gaston Direodonck, Gustave Ledercq, Victor Luches, François Parent.

Zingage : Léon Bouvet, Noël Azelart, Charles Oudart, Fernand Pieuw, Egalité Verdière.

Par-ci par-là

— Pierre Mesquelier, manœuvre de maçon, sans domicile fixe, déserteur du 2e régiment d'artillerie coloniale à Cherbourg, a été arrêté.

— Pour divers vols à Gand où la tribunal le condamna à un an de prison, le nommé de Spiegher, 25 ans, a été arrêté à son domicile, rue du Plat.

— Joseph Desmet, 27 ans, charretier, rue de Juliers 90, s'est vu dresser procès-verbal pour vol d'un kilo d'étain à M. Gellet, plombier, rue des Postes, 93.

— Bur un camion de la maison Bossart, on a dérobé, hier, près de la gare Saint-Sauveur un câble valant 22 francs.

— Le garçon boulanger de M. Meuray, rue Neuve, ayant abandonné sa voiture à l'angle des rues de la Bassée et de Turenne, a constaté, vendredi soir, la disparition du véhicule. Il le retrouva quelques instants plus tard rue Garibaldi, mais allégé de quelques pains et de nombreux gâteaux.

DANS LA POLICE

Réunion générale mardi 24 juin, à 8 heures 30 du soir, au siège de l'Association, 8, rue de l'Arc.

Cette réunion sera très importante et les propositions à soumettre au prochain Congrès y seront discutées.

ASSOCIATION DES COMPTABLES ET EMPLOYÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

L'Association des Comptables et Employés de l'arrondissement de Lille, qui fut fondée en 1863 et qui compte aujourd'hui près de mille membres, célébrera son cinquantenaire le dimanche 29 courant, sous la présidence de M. Victor Dubron, officier de la Légion d'Honneur, président de l'Union régionale des Sociétés de Secours mutuels du Nord.

A onze heures une assemblée générale extraordinaire sera tenue au siège, Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire ; à une heure un banquet par souscription sera servi dans les salons de l'Hôtel Maréchal, rue Solférino ; enfin, à huit heures et demie aura lieu à l'Hippodrome un grand concert donné avec le concours du Cercle Berlioz, de l'Union Chorale des Orphéonistes, de l'excellent ténor Ancelin et de plusieurs autres artistes en renom. Nous en publierons prochainement le programme qui sera de nature à satisfaire le nombreux public qui tiendra à assister à cette solennité.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Ancienne du 8e de Ligne

Fête de Solférino, aujourd'hui dimanche 22 juin. Assemblée générale au siège, 109, rue Nationale, au lez-étage, à midi et demi.

A une heure, banquet par souscription, au Rempouseau, sous la présidence d'honneur du général de division Solard et sous la présidence effective du M. le docteur C. Douvrin, conseiller d'hr[illegible], président de la Société Amicale [illegible] 8e.

Pour tous renseignements concernant la Mutuelle du 8e, s'adresser au secrétaire, Charles Delamare, 43, boulevard Montebello.

ROUBAIX

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Lundi 23 juin, à 5 heures du soir, l'administration municipale remettra, aux personnes désignées ci-après, les médailles d'honneur du travail qui leur ont été décernées par le ministre du Commerce et de l'Industrie :

Aertgeers Emile, Bausière Henri, Bayart Jules, femme Bignon, née Vermeulen Aïda, Bourgois Louis, Carlier Léopold, Catteau Fidèle, Cattel Caroline, Debeuf Castodore, Deldalle Henri, Delescluse Charles, Denecker Philogone, Deroules Léopold, Desbarbieux Julien, Desmadeyl Arthur, Delaplace Adéline, Delaplace Gustave, Desquiens Georges, Destombes Gustave, Diagre Louis, Dérieux Emile, Duhant Adolphe, Duponchelle Victor, Duquesne Irma, Duquesne Victoire, Fauvergue Flore, Favorelle Pierre, Péret Jean, Gabreau Jules, Gerraert François, Glorieux Emile, Goemas Martin, Houflin Désiré, Houzet Jules, Isaac Simon, Jouy Gustave, Ladam Pierre, Lancel César, Lasalle Charles, Leclercq Florimond, Lenglent Emile, Lepers Joseph, Lepers Louis, Piette Jules, Roger Jean-Baptiste, Roussé Carlos, Savories Auguste, Schamphelaere Jean-Baptiste, Seyaheeve Isidore, Six Jules, Vandeputte Eugène, Vervynck Auguste, Yétu Gustave, Willem Théodore.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX

Comité. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 29 juin, au local, à 10 heures et demie précises. Ordre du jour : procès-verbal de la dernière réunion ; excursions ; bibliothèque ; propositions diverses.

Bureau administratif. — Le bureau se réunira aujourd'hui dimanche 22 juin, avec la commission d'organisation de l'excursion pour discuter le programme de la visite à l'exposition de Gand. Réunion au local à 10 heures et demie précises.

Groupe Beaux-Arts. — Réunion mardi 24 juin à 8 h. 1/4 précises. Ordre du jour : excursion à Gand, adhésions ; renouvellement partiel du bureau ; concours ; subsides ; vœux divers.

CONCERTS PUBLICS

Programme du concert qui sera donné par la Philharmonie du Fresnoy le dimanche 22 courant, de 11 heures à 1 heure, à l'angle des rues d'Italie et de Mouveaux :

1. Lille-Lecos, allegro (A. Delbecque) ; 2. Frivolité, polka pour piston (J. Roux) ; 3. Marche et chœur d'« Hamlet » (A. Thomas) ; 4. Bolero pour 14 clarinettes (L. Blémont) ; 5. Les Saltimbanques (L. Ganne) ; 6. L'Orphéon en fête (Martio).

Programme des morceaux qui seront exécutés par la fanfare « La Paix », le dimanche 22 juin, de 4 heures et demie à 8 heures et demie du soir, au Parc de Barbieux :

Louis XIV (Francis Popy) ; Guerriers Francs (H. Barrel) ; Faust (Gounod) ; Linons et Dentelles (Francis Popy) ; Une soirée d'automne aux Ardennes (A. Goverts) ; L'heure des revenants (M. Cairanne) ; Jeanne, marcka (Clovis Leveque).

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX.

Dimanche 22 juin, 6e marche d'entraînement. La 6e marche d'entraînement aura lieu le 22 juin et sera agrémentée d'une manœuvre à double action suivie d'une grande halte.

En raison de la chaleur, le départ aura lieu à 5 heures très précises. Les couvre-nuques seront distribués ainsi que les musettes. Les élèves emporteront un repas froid qu'ils consommeront sur le terrain après la manœuvre.

Les pupilles scolaires et post-scolaires seront rassemblés à 9 heures très précises et se rendront en devant de l'école pour rentrer en ville avec elle. La marche pour les pupilles sera limitée à un parcours de dix kilomètres.

L'itinéraire ne sera connu des chefs de section qu'au moment du départ.

Tambours et clairons : rassemblement à 9 heures très précises, au siège de l'école. Les élèves ayant des vareuses à changer se présenteront à 6 heures et demie à M. Lesuisse, administrateur chargé du matériel.

AMICALE DE LA RUE TERNAUX

Le concours annuel de tir à la carabine scolaire 12 mètres et au fusil 20 mètres est ouvert à tous les amateurs de tir. Trois catégories dotées de nombreux prix en espèces et nature sont offertes à l'adresse des tireurs.

En prévision du grand nombre de participants qui se rendent au concours les derniers jours, la commission a fait installer 9 cibles à 12 mètres et 6 à 20 mètres. Le concours se continuera les 22 et 29 juin et 6 juillet, de 9 heures à 6 heures du soir.

Le programme est envoyé sur demande adressée au secrétaire, école rue Ternaux.

PREPARATION MILITAIRE

Roubaisienne et Tir National réunis

Dimanche 22, réunion au stand des Trente Ponts à 7 heures ; de 7 heures et demie à 9 heures exercices militaires ; de 6 heures 1/2 à 11 heures, tir à 200 mètres.

Lundi 23, au local de l'Aéro-Club, centre Saint-Martin, cours d'aéronautisme.

Mardi 24, à la Roubaisienne, rue Chanzy, de 6 heures à 10 heures, cours de gymnastique.

Jeudi 26, au local habituel, de 8 heures à 9 heures, cours de topographie.

WINCARNIS

VIN FORTIFIANT et RÉCONSTITUANT

Guérit Manque d'appétit, Dyspepsie, Insomnie, Surtravail, Anémie, Grippe, Convalescence, Vieillesse, Maux d'estomac, Maux de tête, Rhumatismes, Pleurésie, Bronchite, Neurasthénie, Gravelle, Albuminurie, Diabète, Glycosurie, Phosphaturie, Lithiase urique, Gravelle, Albuminurie, Diabète, Glycosurie, Phosphaturie, Lithiase urique, Pleurésie, Bronchite, Neurasthénie, Manque d'appétit, Dyspepsie, Insomnie, Surtravail, Anémie, Grippe, Convalescence, Vieillesse, Maux d'estomac, Maux de tête, Rhumatismes